

GUIDE D'ARRIVÉE POUR LES NOUVEAUX LOCATAIRES



1. ABONNEMENT HYDRO

Nous vous rappelons qu'il est essentiel de faire votre abonnement auprès d'Hydro dès votre arrivée dans le logement.



2. ASSURANCE HABITATION

Une assurance habitation est obligatoire. Il est de la responsabilité de chaque locataire de souscrire une police d'assurance couvrant ses biens personnels et sa responsabilité civile. Cette mesure vise à vous protéger en cas de sinistre.



3. CONSTAT DES LIEUX

À votre arrivée dans le logement, il est **primordial d'effectuer un constat des lieux**. Veuillez noter tout bris, dommage ou appareil défectueux et nous en informer dès que possible. Cette étape est essentielle pour éviter toute confusion lors de votre départ.

4. INSTALLATION DES ÉLECTROMÉNAGERS

Chaque année, des problèmes liés à l'installation des électroménagers surviennent lors des déménagements. Ces erreurs peuvent entraîner des **dommages importants**, parfois de plusieurs milliers de dollars.



Nous vous recommandons fortement de vérifier attentivement chaque branchement avant l'utilisation.

Voici les erreurs les plus fréquentes :

- **Laveuse** : inversion ou mauvais raccordement des tuyaux d'eau chaude et froide;
- **Lave-vaisselle** : branchement inadéquat du fil électrique ou du tuyau d'évacuation;
- **Évier** : oubli de connecter le lave-vaisselle avant d'utiliser l'évier, ce qui peut causer des fuites.

Pour éviter tout dégât et frais potentiels, prenez quelques minutes pour valider chaque installation.

FAQ : QUESTIONS FRÉQUENTES



5. QUELLE EST MON/MES NUMÉRO(S) DE STATIONNEMENT?

L'espace de stationnement est attribué via le Plan de stationnement, une copie vous sera distribuée par courriel.
* Si vous n'avez pas reçu le document, vous pouvez communiquer avec nous aux coordonnées ci-bas.



6. QUEL EST MON CODE WIFI?

Si votre logement est équipé d'un service Internet, **un document explicatif vous sera transmis à l'adresse courriel que vous avez fournie** lors de la signature du bail. Veuillez SVP surveiller votre boîte de réception (et vos courriels indésirables).



7. COMMENT FONCTIONNENT LES BORNES DE RECHARGE DES VOITURES ÉLECTRIQUES?

L'utilisation des bornes de recharge s'effectue à l'aide de l'application EVDuty. Afin de créer un profil, il est d'abord important de nous aviser pour qu'on puisse vous ajouter à titre d'utilisateur. Bien noter que les frais d'électricités sont à la charge du locataire et qu'une fois la recharge terminée, ce dernier doit restationner sa voiture selon les places attribuées.

8. QUEL EST MON NUMÉRO DE CASE POSTALE?

Information - Clés et types de boîtes postales

Il existe deux types de boîtes postales selon l'immeuble où vous résidez :

1. Boîte postale gérée par le propriétaire

- Ces boîtes se trouvent généralement à l'intérieur de l'immeuble.
- La remise des clés se fait directement au bureau d'Innoplex Immobilier. Veuillez nous contacter pour récupérer votre clé si ce type de boîte est en place.



2. Boîte postale communautaire gérée par Postes Canada

- Ces boîtes sont situées à l'extérieur de l'immeuble, dans un module de boîtes de rue.
- La gestion est entièrement assurée par Postes Canada. Pour obtenir vos clés ou connaître votre numéro de case, vous devez faire une demande directement sur leur site : <https://www.canadapost-postescanada.ca/scp/fr/soutien/bc/reception/boites-postales-communautaires/avoir-de-nouvelles-cles-de-boite-postale-communautaire>

9. EN CAS DE PROBLÈME, COMMENT PUIS-JE COMMUNIQUER AVEC INNOPLEX IMMOBILIER?

Pour toute question ou tout problème lié à votre logement, vous pouvez communiquer avec nous selon les moyens suivants :

Billet de service en ligne (moyen à privilégier)

C'est la façon la plus efficace pour assurer un suivi rapide et structuré.

Remplissez un billet directement sur notre site : <http://www.innopleximmobilier.com/fr/locataires>



NOUVELLE CONSTRUCTION – INFORMATIONS UTILES

10. JE N'AI PAS D'EAU / PROBLÈME D'ARRIVÉE D'EAU

Dans plusieurs cas, l'arrivée d'eau a été coupée volontairement à la fin des travaux.

Vérifiez les **valves d'eau** situées à proximité du **chauffe-eau**, généralement dans un placard ou une salle de rangement. Assurez-vous qu'elles sont bien ouvertes.



11. JE N'AI PAS D'EAU CHAUDE

Si vous avez de l'eau froide, mais **pas d'eau chaude**, il est possible que le **chauffe-eau ne soit pas activé**.

Voici les étapes à suivre :

1. **Localisez le panneau électrique de votre logement.**
Dans la majorité des cas, il se trouve **dans l'une des chambres, derrière la porte.**
2. **Repérez le disjoncteur du chauffe-eau.**
Il est généralement identifié sur le panneau.
3. **Vérifiez qu'il est en position "ON" (activé).**
S'il est en position "OFF" ou au centre, **remettez-le en position "ON"**.
4. **Patientez 30 à 60 minutes** pour que l'eau chaude atteigne sa température.



En cas de problème

